

 [Retour au rapport de gérance 2025-2026](#)

 **Sujets connexes** [Proc#174 - Revue de direction](#)
[Cartographie fonctionnelle de LoGeAs](#)

Audits de certification - exercice 2025-2026

Enregistrement	Synthèse des audits de certification réalisés pendant l'exercice 2025-2026 et des actions correctives associées. Annexe au rapport de gérance (rubrique Certification). Les rapports d'audit complets, diffusables uniquement dans leur intégralité, sont conservés dans Proton.
----------------	--

Synthèse

Marque	Type d'audit	Date	Organisme	Version auditée	NC majeures	NC mineures	Points de vigilance	Écarts levés	Décision
NF 203 (comptabilité informatisée)	Audit complet de renouvellement, à distance	6 et 7 novembre 2025	AFNOR Certification / INFOCERT	LoGeAs Web 11.0.2.0	0	2	11	7	Favorable
NF 552 (protection des données personnelles)	Surveillance annuelle	20 novembre 2025	AFNOR Certification / INFOCERT	LoGeAs Web 11.0.2.00	0	4	21	1	Favorable

Les deux certifications sont maintenues. Aucune non-conformité majeure.

Constats principaux :

- Plusieurs écarts sont **maintenus d'une année sur l'autre** : il manque un suivi formel des actions correctives entre deux audits.
- Une part importante des points de vigilance NF 552 porte sur des **procédures non mises à jour** (SVN au lieu de GitLab, ProjeQtor au lieu de l'outil interne, déploiement et roadmap non formalisés, architecture technique ancienne).
- Les **tests** reviennent dans les deux audits : pas de PV de recette, pas de rapport d'exécution sur la version certifiée, documentation de test incomplète.
- Les **droits RGPD** (rectification, opposition, retrait du consentement, preuve du consentement) ne sont pas encore couverts par le logiciel.

Écarts levés pendant les audits

Marque	Référence	Écart d'origine	Résolution
NF 203	AUD-I-08076	Pas de lien entre ticket client et ticket de développement	Lien mis en place dans l'outil de ticketing
NF 203	AUD-I-08077	Pas d'enquête de satisfaction	Enquête 2024 réalisée et analysée
NF 203	AUD-I-08080	Rupture de séquence des pièces dans le FEC	Numéros de pièces externes saisis par l'utilisateur : clôturé

Marque	Référence	Écart d'origine	Résolution
NF 203	AUD-I-08074	Archive fiscale sans compte de résultat, bilan, grands livres	Documents ajoutés à l'archive fiscale
NF 203	AUD-I-08068	FEC ne précisant pas exercice clôturé ou non	Mention ajoutée dans le rapport du FEC
NF 203	AUD-I-08072	Pas de contrôle du SIREN / SIRET	Contrôle mis en place
NF 203	AUD-I-08081	Code JET 30 non implémenté	Code implémenté
NF 552	2024 n°3	Pas de trace de l'exercice des droits	Événements RGPD tracés dans la piste d'audit

Écarts ouverts et actions correctives

Statuts : **NCm** non-conformité mineure, **PV** point de vigilance. « Maintenu » : écart déjà relevé l'année précédente.

Produit - comptabilité (NF 203)

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
AUD-I-08084 NCm	Le statut « validé » d'une écriture ne s'affiche pas en consultation	Afficher le statut de l'écriture	Ouvert
AUD-I-08075 NCm (maintenu)	Possibilité d'ouvrir un exercice de plus de 24 mois	Bloquer ou justifier la durée d'exercice	Ouvert
AUD-I-08079 PV (maintenu)	Balance d'ouverture laissée en brouillard	Aucune modification du logiciel. Dans LoGeAs, les saisies ne peuvent porter que sur un compte terminal. Si le compte de banque 512 utilisé en N-1 est repris tel quel dans la balance d'ouverture et que l'association ouvre ensuite un second compte bancaire, il faut créer deux sous-comptes (par exemple 512000001 pour l'ancien compte et 512000002 pour le nouveau). L'écriture de balance d'ouverture pointe alors sur un compte qui n'est plus terminal : sa structure doit être modifiée, mais pas ses montants. C'est pourquoi elle reste en brouillard. Le bilan d'ouverture reste identique au bilan de clôture de l'exercice précédent, ce qui respecte à notre sens le principe d'intangibilité.	Justifié : réponse à présenter à l'auditeur
AUD-I-08085 PV	Pas de fonction de lettrage	Aucune modification du logiciel. LoGeAs ne gère pas de facturation au sens propre : il n'est ni certifié ni certifiable pour la facturation. Nos clients (associations, paroisses, syndicats) n'émettent pas réellement de factures : le lettrage tel que l'envisage un comptable ne nous semble donc pas primordial. Chaque écriture multi-ligne qui représente une « facture » porte néanmoins une date de paiement, qui permet de repérer les « factures » non payées.	Justifié : réponse à présenter à l'auditeur

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
AUD-I-08089 PV	Suppression définitive possible d'un sous-compte à solde nul	Aucune modification du logiciel à ce stade. Nous ne trouvons dans le référentiel ni exigence ni motif justifiant ce point : nous préférons le laisser en l'état et en discuter lors du prochain audit.	À discuter avec l'auditeur
AUD-I-08082 PV	Pas d'option TVA sur encaissements / débits pour les entreprises	Aucune modification du logiciel. LoGeAs est un logiciel de comptabilité, certifié NF 203 dans le seul domaine « Comptabilité » ; il n'est pas certifié pour la facturation et n'en assure pas. Le dictionnaire R12 (factures de ventes) ne nous semble donc pas applicable.	Justifié : réponse à présenter à l'auditeur
AUD-I-08073 PV (maintenu)	Code JET 240 non implémenté (tracé en 904/905)	Implémenter le code 240	Ouvert

Systeme qualite (NF 203 et NF 552)

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
NF 552 n°8 NCm	Pas de rapport d'exécution des tests sur la version 11.0	Produire un rapport d'exécution des tests à chaque version	Traité pour les versions à venir : Proc#168 interdit toute livraison sans rapport qualité validé portant sur le code exact (preuve à présenter : premier rapport validé)
AUD-I-08078 PV (maintenu)	Pas de PV de recette	Établir un PV de recette par version	Traité : recette de la beta enregistrée « Conforme » dans le rapport qualité (Proc#168)
AUD-I-08090 PV	Étapes de test et démarche de résolution d'erreurs non documentées	Rédiger la procédure de test	En grande partie traité : étapes de test et cas d'échec dans Proc#168 et Proc#169 , traitement des bogues dans Proc#8
NF 552 n°9 PV	Pas de tests de performance ni de sécurité, pas de périodicité	Définir et planifier ces tests	Ouvert
NF 552 n°10 PV	Outil de bogues sans version détectée, reproductibilité, analyse des causes	Ajouter ces champs aux tickets de développement	Partiel : Proc#8 exige les étapes de reproduction ; champs version détectée et analyse des causes à ajouter dans l'outil
AUD-I-08091 PV	Tickets sans priorité ni catégorie	Ajouter priorité et catégorie aux tickets	Partiel : types et niveaux de gravité définis dans Proc#8 (refonte juin 2026) ; champs à vérifier dans l'outil
NF 552 n°11 PV	Exploitation de la satisfaction client non formalisée	Formaliser l'analyse de l'enquête et les actions qui en découlent	Ouvert
AUD-I-08087 / NF 552 n°7 PV	Plan produit sans lien avec les versions ; roadmap interne non formalisée	Relier le plan produit aux versions et formaliser la roadmap	Ouvert

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
AUD-I-08086 PV	Documentation de gestion des versions non mise à jour depuis 2018	Mettre à jour la documentation	Partiel : documentation refondue (Proc#145 , janvier et août 2026) ; identification des clients par version à vérifier
AUD-I-08088 PV	Liens vers la documentation wiki non mis à jour	Vérifier et mettre à jour les liens vers le wiki : dans la cartographie fonctionnelle (liens vers les wikis utilisateurs et vers les procédures de certification), puis sur logeas-web.fr.	Partiel : liens de la cartographie fonctionnelle vérifiés et mis à jour ; reste à faire : liens de logeas-web.fr
NF 552 n°4, 5, 6 PV	Procédures obsolètes : SVN au lieu de GitLab, ProjeQtor au lieu de l'outil interne ; déploiement non formalisé	Réviser les procédures selon Proc#163	Traité : SVN remplacé par Git (fusion de la procédure #30 dans Proc#145 , Proc#167) ; ProjeQtor remplacé par l'outil interne (Proc#8) ; déploiement formalisé (Proc#168 , Proc#169 , Proc#144)
NF 552 n°13 PV	Architecture technique non à jour	Mettre à jour le schéma d'architecture	Ouvert

Protection des données (NF 552)

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
NF 552 n°2 NCm (maintenu)	Sauvegardes de données personnelles non chiffrées (effacement après 8 jours)	Chiffrer les sauvegardes et exports	Ouvert
NF 552 n°18 NCm	Cartographies non restituées dans un format exploitable (JSON, XML, CSV)	Ajouter un export de la cartographie	Ouvert
NF 552 n°19 NCm	Pas de preuve du consentement de la personne concernée	Enregistrer le consentement	Ouvert
NF 552 n°17, 20, 21 PV	Pas de fonction de rectification (utilisateur standard), d'opposition, de retrait du consentement	Ajouter ces fonctions	Ouvert
NF 552 n°1 PV (maintenu)	Pas de contrôle des champs texte libre	Suivre la proposition de contrôle des mots	Ouvert
NF 552 n°3 PV (maintenu)	Pas de documentation d'administration sur les obligations de traitement des données	Rédiger la documentation	Ouvert
NF 552 n°14, 15 PV	Pas de document déclarant toutes les données comme sensibles (art. 9 RGPD) ; cartographie des flux et MCD à présenter	Compléter la documentation RGPD	Ouvert

Référence	Constat	Action corrective proposée	État
NF 552 n°16 PV	Pas d'archivage des versions de la cartographie	Aucune modification à ce stade. La cartographie fonctionnelle est une base de données alimentée chaque jour par les évolutions et les changements : nous n'avons pas aujourd'hui de moyen de la figer, si ce n'est les sauvegardes quotidiennes de cette base, qui peuvent être restaurées en cas de contrôle. Les solutions envisageables seront discutées lors du prochain audit.	À discuter avec l'auditeur
NF 552 n°12 PV	Champ « nominatif » mal affiché dans la cartographie	Corriger l'affichage	Ouvert
NF 552 n°22 PV	Pas de procédure de notification des failles de sécurité aux clients	Créer la procédure Proc#181 - Faille de sécurité et violation de données : information des clients : signalement, confinement, qualification, information des clients au plus tard 48 heures après la prise de connaissance pour leur permettre de notifier la CNIL dans les 72 heures, registre des violations.	Traité : Proc#181 créée et validée
NF 552 n°23 PV	Bogue à l'export de la piste d'audit	Corriger l'export	Ouvert
NF 552 n°24 PV	Minimisation des données (privacy by design) non documentée	Documenter la démarche	Ouvert
NF 552 n°25 PV	Vulnérabilités (audits STOIK) non classées selon un référentiel reconnu (OWASP)	Aucune modification. Interrogé, Stoïk indique que l'OWASP Top 10 ne couvre que les vulnérabilités des applications web, alors que ses scans portent sur l'ensemble de l'infrastructure exposée, y compris les identifiants compromis : ce référentiel ne peut donc pas s'appliquer à ses résultats. En revanche, chaque vulnérabilité relevée est rattachée à sa référence CVE quand elle en a une, le référentiel international des vulnérabilités connues. Méthodologie : scan externe Stoïk .	Justifié : réponse à présenter à l'auditeur

Bilan au 1er octobre 2026

La remise à plat des procédures de l'été 2026 traite les écarts portant sur les procédures obsolètes et sur les tests : les PV de recette et rapports d'exécution sont désormais produits par la chaîne de qualification et de livraison ([Proc#168](#)), dont la première application devra être présentée aux auditeurs. La notification des failles de sécurité aux clients fait l'objet d'une nouvelle procédure, [Proc#181](#).

Quatre écarts sont justifiés sans modification du logiciel (AUD-I-08079, AUD-I-08085, AUD-I-08082, NF 552 n°25) et deux sont à discuter avec l'auditeur (AUD-I-08089, NF 552 n°16) : ces réponses seront présentées lors du prochain audit.

Restent ouverts : les autres écarts produit (comptabilité et protection des données), le plan produit et la roadmap, la documentation RGPD et l'architecture technique.

Prochains audits

[À COMPLÉTER : dates prévues des audits NF 203 et NF 552 de l'automne 2026.]

From:

<https://wiki-logeas.fr/certif/> - **dokuwiki-certif**

Permanent link:

<https://wiki-logeas.fr/certif/doku.php?id=certif:revuedirection:2025-2026:audits>

Last update: **2026/10/01 19:03**

